

ÉCONOMISER L'EAU AU JARDIN ET À LA MAISON

LES BONNES PRATIQUES



POURQUOI PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

L'eau douce ne représente que 3% du volume d'eau sur terre. C'est une part infime : la préservation de sa quantité et de sa qualité est donc fondamentale. Avec le changement climatique, la ressource en eau disponible se raréfie. Les pluies sont plus inégalement réparties dans le temps et dans l'espace. Les températures qui augmentent causent des sécheresses plus fréquentes et plus sévères.

Ce constat n'épargne pas notre territoire Brévenne-Turdine : l'année 2022 a été la plus sèche depuis des décennies. Des restrictions ont été mises en place pour prioriser les usages d'alimentation en eau potable, sanitaires et de sécurité.

Dans ce contexte, chacun peut agir et veiller à limiter sa consommation. Ce petit guide vous aidera dans cette démarche en vous donnant les meilleures astuces pour économiser l'eau au jardin et à la maison !

SOMMAIRE



LES PRATIQUES **D'ARROSAGE**



JE PRENDS **SOIN DE MON SOL**



JE CHOISIS **MES PLANTES**



ECONOMISER L'EAU DANS LA MAISON





LES PRATIQUES **D'ARROSAGE**

Un arrosage ciblé et raisonné permet l'utilisation d'un minimum d'eau pour un captage maximum par les plantes. Ainsi, les pertes sont évitées et l'arrosage aide les plantations au plus juste de leurs besoins.

Le saviez-vous ? Arroser les plantes de manière abusive est en réalité contre-productif car cela les affaiblit, peut provoquer des maladies ou rendre les fruits et légumes moins goûteux.



J'ARROSE TÔT LE MATIN, OU LE SOIR AU COUCHER DU SOLEIL

Cela permet d'éviter l'évaporation et l'évapotranspiration (rejet de vapeur par les végétaux) et donc un gaspillage d'eau, qui ne profite pas aux plantes.



JE CHOISIS LE BON MODE D'ARROSAGE ADAPTÉ ET ÉCONOME

Je privilégie un arrosage abondant et moins régulier, car il permet un enracinement en profondeur et renforce les plantations face au stress hydrique.

Il existe un foisonnement de techniques d'arrosage très économes en eau, comme les oyats par exemple. Vous pouvez en discuter en jardinerie ou dans les jardins partagés...



JE SURVEILLE ATTENTIVEMENT MON SYSTÈME D'ARROSAGE

Pour éviter les consommations inutiles, je suis attentif à la durée de mon arrosage automatique, à son arrêt, y compris sur des systèmes économes comme le goutte-à-goutte.



JE N'ARROSE PAS LES ÉTENDUES D'HERBE OU DE PELOUSE

Une pelouse qu'on laisse un peu pousser résistera mieux à la sécheresse, et même un peu jaunie en période critique, elle finira toujours par reverdir.





JE RÉCUPÈRE L'EAU DE PLUIE DES TOITURES À DISPOSITION

C'est le premier pas mais peut-être le plus important. J'installe un récupérateur d'eau de pluie, que la CCPA peut subventionner à 50%*.

Pour éviter la prolifération des moustiques tiges, j'équipe mon récupérateur d'un couvercle ou d'une moustiquaire.



JE VEILLE À LA QUALITÉ DE L'EAU DE PLUIE RÉCUPÉRÉE

Pour une eau de pluie de qualité, je veille à bien filtrer l'eau arrivant dans la cuve.

Je l'installe dans un lieu ombragé, et/ou je prévois un aménagement végétal qui favorise son intégration paysagère.



J'ÉQUIPE MON JARDIN D'UN PLUVIOMÈTRE ET JE RELÈVE LES PRÉCIPITATIONS

Grâce à cet équipement, je peux savoir quand mes plantes ont besoin d'être arrosées ou non. Je peux m'en procurer facilement en jardineries locales.



*cf dos de
couverture



JE PRENDS **SOIN DE MON SOL**

La qualité du sol et sa protection améliorent considérablement sa capacité à retenir l'eau. Bien entretenu, protégé, nourri, le sol donne le meilleur de lui-même aux plantes et joue au mieux son rôle d'éponge, limitant ainsi les besoins en arrosage.



J'ENRICHIS MON SOL AVEC DU COMPOST OU DES ENGRAIS

VERTS

Un sol riche en humus accentue son effet « éponge » :
il stocke ainsi mieux l'eau de pluie.

De plus, les plantations poussent plus facilement car elles retrouvent tous les nutriments nécessaires à leur bonne croissance. Les pesticides et autres produits chimiques sont à éviter au maximum car ils contaminent votre eau et vos sols.

La CCPA met à disposition des composteurs à 25€.

Pour plus d'information
scannez ce QRcode



JE COUVRE AU MAXIMUM MON SOL AVEC DU PAILLAGE OU DES

RÉSIDUS DE VÉGÉTAUX

La couverture du sol permet de limiter la température et l'évaporation, elle retient l'humidité et protège la terre du dessèchement. En se dégradant, un paillage organique type feuille / foin / paille / broyat de bois... nourrit aussi le sol. Il régule aussi la pousse d'herbes indésirables et limite donc le désherbage. En été, il est intéressant d'augmenter cette couverture pour plus de protection.

BONS PLANS



Je récupère les restes de végétaux pour pailler mes plantations : tontes de pelouses ou fauches de prairies, feuilles mortes, résidus de culture et de tailles.

Je privilégie la culture de plantes qui me fournissent du paillage (engrais verts, plantes vivaces à feuillage généreux...).



JE CHOISIS **MES PLANTES**

Qu'il s'agisse de potagers ou de plantes décoratives, le choix des essences conditionne pour beaucoup les besoins en arrosage.

Avec le réchauffement climatique, les sécheresses et l'augmentation du prix de l'eau, composer son potager ou son jardin demande réflexion.

L'enjeu : choisir des plantes sobres et résistantes à la sécheresse et les organiser de sorte qu'elles se protègent les unes des autres.



JE CHOISIS LES PLANTS LES PLUS ADAPTÉS À MON TERROIR ET

LES MOINS GOURMANDS EN EAU

Je limite les annuelles et préfère des vivaces implantées pour plusieurs années et résistantes à la sécheresse.

Je choisis des plantes locales, si possible déjà habituées à la sécheresse en pépinière.

Je remplace les pelouses par des prairies, c'est-à-dire des mélanges de plantes herbacées qui résistent très bien à la sécheresse et fleurissent au printemps.

Elles sont également un refuge de biodiversité et leur fauche peut fournir du paillis pour couvrir le sol au jardin.



JE MAINTIENS, VOIRE JE PLANTE DES HAIES VIVES QUI

PROTÈGENT DES VENTS ASSÉCHANTS

Les haies limitent l'érosion, favorisent la vie des sols et plus généralement la biodiversité. Grâce à leur ombrage et au phénomène d'évapotranspiration, elles régulent la température.

De nombreux guides existent sur internet pour trouver les essences d'arbres et planter une haie adaptée et efficace.



JE FAVORISE L'OMBRAGE

Je protège du soleil les jeunes plants en utilisant des branchages, cagettes, tuiles récupérées... J'organise mon jardin en fonction de l'ombrage précieux que procurent certaines plantes hautes ou les arbres durant la saison chaude.





ÉCONOMISER L'EAU DANS LA MAISON

Les usages ménagers représentent une grande partie de la consommation d'eau d'une habitation. Il existe divers moyens de diminuer la quantité consommée et de l'économiser.

Cela réduira votre consommation, mais aussi votre facture !





JE VÉRIFIE S'IL N'Y A PAS DE FUITE DANS MON RÉSEAU D'EAU

Les fuites des installations ne sont pas rares. En cumulé, elles peuvent représenter une perte d'eau très conséquente. Pour trouver la présence d'une fuite, je note les chiffres de mon compteur le soir quand tous les conduits sont fermés, puis le lendemain matin. S'il y a une différence, il existe une ou plusieurs fuites à localiser et à réparer.



J'INSTALLE DES OUTILS DE RÉGULATION DE L'EAU

Il existe de nombreux outils à installer au bout des robinets ou des pommeaux de douches pour limiter la consommation d'eau. Pour les toilettes, un système avec deux boutons et une chasse d'eau différenciée est indispensable. Notez que la chasse d'eau peut également être alimentée par les eaux de pluie récupérées plutôt que par de l'eau potable du réseau !



JE CHOISIS UN ÉLECTROMÉNAGER PEU CONSOMMATEUR D'EAU

Que ce soit la machine à laver le linge, le lave-vaisselle ou autres, les outils électroménagers ont un indice de consommation d'eau. Il est également important de les utiliser en dehors des heures de pointe.



JE RÉUTILISE LES EAUX GRISES

Les eaux sortant de la douche, de la machine à laver, du lave-vaisselle, etc. peuvent être réutilisées pour le jardin ou pour les toilettes. Il faut cependant vérifier qu'aucun produit ménager toxique n'a été utilisé pour pouvoir les réutiliser au jardin. C'est bon pour les économies d'eau, et pour votre santé !

Récupérer l'eau de pluie, UNE BONNE IDÉE POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR VOTRE PORTE-MONNAIE !

Achetez un récupérateur d'eau à une enseigne du territoire, la
Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle prend en
charge **50% du prix TTC * !**

Offre réservée aux habitants des 17 communes de la CCPA.



Voir modalités sur
www.paysdelarbresle.fr/recuperateurs-deau/

*Aide plafonnée à 100€ maximum par foyer dans la limite du budget disponible alloué à l'opération.

En partenariat avec le SAGYRC et le SYRIBT



PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
04 74 01 68 90
transition.ecologique@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

